Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 54 (1962)

Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

54e année | Février 1962 | No 2

L'économie entre la contrainte et la liberté

Par *E.-F. Rimensberger*

I. De l'ordre individualiste à l'ordre institutionnel

On lit dans le *Manifeste communiste*, qui demeure le fondement du « marxisme-léninisme », dogme impératif pour tous les partis communistes: « A l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classe, se substituera une association où le libre développement de chacun sera la condition du libre développement de tous... La société bourgeoise nous reproche de vouloir abolir la propriété. A coup sûr, c'est bien là ce que nous voulons. » Le programme du Parti socialiste suisse constate: « La libération économique et sociale de tous suppose les libertés individuelles et politiques... La limitation de la liberté de quelques-uns (de la liberté du commerce et de l'industrie) accroît la liberté de tous... Chaque individu doit avoir la possibilité de développer librement ses dons et ses capacités indépendamment de son origine et de sa fortune. » Et cette déclaration de l'*Internationale socialiste* du 3 juillet 1951 sur les buts et les tâches du socialisme démocratique: « Le socialisme a pour objectif de garantir le contrôle du peuple tout entier (Bestimmungsrecht) sur l'économie. Il aspire à créer une collectivité au sein de laquelle des hommes libres coopèrent sur un pied d'égalité. » Le programme du Parti radical-démocratique suisse précise: « Le parti affirme le principe de l'économie privée et de la propriété privée. Il reconnaît la nécessité, pour accomplir les tâches publiques, d'institutions relevant de l'économie collective... Dans les limites du droit établi par la volonté du peuple, l'individu doit bénéficier de toute la marge de liberté qui est compatible avec celle d'autrui. » Une affiche électorale du Parti libéral porte ce mot d'ordre: « Liberté pour tous! »

Nous vivons à l'âge des slogans. Plus ils sont nombreux, plus la presse. la radio. la télévision les multiplient, plus s'accélère la ca-